

France-Monde

ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Vaccination : la stratégie enfin en place

Élodie BÉCU



La campagne de vaccination va accélérer dès la semaine prochaine. Photo Oscar DEL POZO/AFP

Critiqué pour sa lenteur, le gouvernement a changé de stratégie et d'échelle pour la campagne de vaccination. À partir de jeudi, les plus de 75 ans vont pouvoir prendre rendez-vous dans des centres de santé déployés sur l'ensemble du territoire pour se faire vacciner à partir de lundi.

C'est parti pour la nouvelle stratégie vaccinale. À compter de ce jeudi, les publics prioritaires (soignants, pompiers, personnels de l'aide à domicile de plus de 50 ans..., et les plus de 75 ans) pourront prendre rendez-vous sur le site sante.fr pour se faire vacciner. Une carte exhaustive présentera les centres à proximité de leur domicile. Les plus de 75 ans pourront recevoir une première injection dès lundi.

Les plateformes de prise de rendez-vous médical en ligne Doctolib, Maiia et Keldoc ont été sélectionnées par l'État pour organiser la prise de rendez-vous. Par ailleurs, un numéro de téléphone sera communiqué mercredi pour toutes les questions que l'on se pose. Enfin, les

personnes de plus de 75 ans recevront un courrier de l'Assurance maladie de leur département leur indiquant les centres de vaccination à proximité.

• Les centres de vaccination

Épouvantails depuis l'échec de la vaccination contre la grippe H1N1, les centres de vaccination sont revenus sur le devant de la scène la semaine dernière. « En un temps record, nous en avons monté 169 en fin de semaine dernière. Nous sommes ce mardi à environ 300 et l'objectif est de parvenir à 600 d'ici la fin janvier », explique-t-on au ministère de la Santé. À quoi vont-ils ressembler ? Il n'y a pas UN type de centre de vaccination. Hôpital, structure organisée par des médecins libéraux dans une mairie, un gymnase, un centre Covid ou un cabinet médical : les formes sont variées.

• La consultation

Quand le patient arrive au centre de vaccination, il est reçu par une infirmière ou un infirmier qui lui pose une liste de questions établie par la Société française d'infectiologie (SPILF). Cet entretien évalue s'il existe une contre-indication ou non à la vaccination. S'il y a besoin d'une consultation, le patient passe devant un médecin, sinon l'injection se fait directement.

• L'écart entre les doses

Pour les résidents des Ehpad, il n'est pas question de déroger aux 21 jours d'écart entre les deux injections du vaccin Pfizer, prévu par le protocole des essais cliniques validés par les autorités sanitaires européennes. Pour les autres, la question reste en suspens. Elle résulte d'une équation complexe entre impératifs de santé publique (vacciner le plus de personnes dans un contexte de doses très limitées) et de sécurité (y a-t-il un risque à espacer les doses ?). L'Agence du médicament (ANSM) a pris position pour dire qu'il était possible d'écarter jusqu'à 42 jours (six semaines) le délai entre la première et la deuxième injection. C'est le cas dans certains pays, comme au Canada ou au Danemark. Pour l'instant, en France, le sujet fait l'objet « d'une discussion au plus haut niveau, animée par le ministre, pour dégager une position consensuelle avec les autorités scientifiques », explique-t-on au ministère.

• Une dose de plus par flacon

Pour économiser les doses, le ministère a envoyé ce mardi les conditions dans lesquelles utiliser une sixième dose par flacon de vaccin Pfizer. Vendredi dernier, l'Agence européenne du médicament a donné son feu vert à la constitution de 6 doses de vaccin à partir d'un flacon contre 5 initialement.

Par ailleurs, face aux remontées des hôpitaux qui manquent de seringues pour vacciner, « des approvisionnements complémentaires arrivent chez Santé publique France et seront envoyés rapidement aux établissements », promet-on au ministère.

• **14 millions de vaccinés cet été**

Selon Olivier Véran, le ministre de la Santé, la France peut compter potentiellement sur 77 millions de doses, qui seront livrées progressivement d'ici juin, en fonction des autorisations de mise sur le marché des commandes européennes.

Le gouvernement maintient ainsi son objectif : vacciner un million de personnes en janvier et 14 millions à horizon de l'été.